



**HAL**  
open science

# Premiers éléments sur le site de Pont-sur-Seine “ Le Gué Dehan ” Zone 2 (Aube) : ponts de La Tène moyenne et aménagements de berge protohistoriques

Rémi Collas

► **To cite this version:**

Rémi Collas. Premiers éléments sur le site de Pont-sur-Seine “ Le Gué Dehan ” Zone 2 (Aube) : ponts de La Tène moyenne et aménagements de berge protohistoriques. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2015, 33, pp.45-46. hal-02282573

**HAL Id: hal-02282573**

**<https://hal.science/hal-02282573v1>**

Submitted on 10 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**PREMIERS ÉLÉMENTS SUR LE SITE DE PONT-SUR-SEINE  
« LE GUÉ DEHAN » ZONE 2 (AUBE) :  
PONTS DE LA TÈNE MOYENNE  
ET AMÉNAGEMENTS DE BERGE PROTOHISTORIQUES**

**Rémi COLLAS**

Éveha

L'opération préventive de Pont-sur-Seine (10), Le Gué Dehan, Zone 2 s'est déroulée en deux phases, du 26 août au 8 novembre 2013, puis du 04 juillet au 02 décembre 2014. Elle intervient dans le cadre d'une extension de carrière. La présente communication se propose de rapporter les principaux éléments scientifiques acquis en cours d'opération. Quelques pistes de recherches, basées notamment sur les premières données relatives à la post-fouille, sont proposées.

**Éléments acquis avant l'opération**

Les fouilles du Gué Dehan s'inscrivent dans un cadre méthodologique original : de nombreuses opérations (diagnostics, fouilles préventives ou programmées, prospections aériennes) ont été conduites dans ce secteur géographique, structuré par les divagations historiques de la Seine. Ces opérations ont, entre autres, révélées de fortes densités d'occupations, notamment pour le Néolithique et la Protohistoire.

Le diagnostic (17,3ha, Inrap, 2012) a permis d'identifier au Gué Dehan (ou Gué des Huns) une série d'occupations diachroniques, du Néolithique à l'Antiquité. La surface investiguée a, par la suite, été sub-divisée en cinq « Zones », numérotés de 1 (1a/1b) à 4. Le projet de fouille concerné ici, tel que défini dans le cahier des charges du SRA Champagne-Ardenne (Arrêté n° 2013-171), se concentre sur la Zone 2. Il couvre une surface de 45 000 m<sup>2</sup>. Cette surface a été ramenée à 35 000m<sup>2</sup> en cours d'opération.

**Principaux éléments scientifiques acquis**

Un corps alluvial de grandes dimensions

La Zone 2 est constituée d'un corps alluvial de grandes dimensions (largeur maximale : 150 m) bordé par des montilles sableuses antérieures au nord et au sud. En partie est de la fouille, il est divisé en deux chenaux principaux larges d'une cinquantaine de mètres, connectés au centre de l'emprise de fouille pour se prolonger vers le sud-ouest en un chenal unique (Zone 1b). Ce corps alluvial semble correspondre, en l'état actuel des données acquises, à un ancien tracé de la Seine.

Une vaste unité argileuse liée au corps alluvial

Entre les deux chenaux principaux, on note la présence d'une unité argileuse (3000m<sup>2</sup>), véritable « îlot » potentiellement soumis aux aléas hydrologiques du corps alluvial. Une vaste occupation s'y développe au cours du Bronze final IIIb.

Des aménagements non datés, liés au corps alluvial

Le corps alluvial, fouillé en intégralité, a livré de très nombreux aménagements (lignes de berges, pêcheries, aménagements non définis) orientés parallèlement à sub-parallèlement au sens de l'écoulement envisagé. En l'état, la datation de ces aménagements n'est pas assurée. L'interstratification de ces ouvrages dans les sédiments n'a pas pu être observée de façon univoque : les pieux ou piquets sont fichés dans les sédiments alluviaux sans qu'il soit possible de déterminer l'antériorité ou la postériorité par rapport aux dépôts. La totalité des bois ont fait l'objet d'un prélèvement.

Quatre ouvrages de franchissement des chenaux principaux

Les vestiges de quatre ponts ont également été mis en évidence. Ces ouvrages semblent fonctionner par « paires », en franchissant successivement les deux chenaux principaux selon une

orientation nord-sud (de manière oblique par rapport au sens de l'écoulement envisagé). De fait, ces ouvrages « s'appuient » sur les montilles sableuses et sur l'unité argileuse centrale. Quatre pieux de troncs de chêne ont été prélevés au cours du diagnostic, équivalents à des pieux des ponts UA 03 et UA 13 de la fouille. L'analyse dendro-chronologique fournit des datations homogènes (début du II<sup>ème</sup> av. J.-C). Un autre pieu de tronc de chêne, lié au pont UA 11, a fait l'objet d'une analyse en cours de fouille, livrant un terminus post-quem de 133 BC. Si les éléments verticaux en place sont majoritaires, on note la présence de nombreux éléments horizontaux « échoués » dans le corps alluvial. La totalité des bois ont fait l'objet d'un prélèvement. Des dépôts (épée complète, mors de chevaux, statuaire en bois) y sont associés. La nature « volontaire » de ces dépôts reste à préciser.

La réalisation d'une grande coupe sud-nord a permis d'observer l'implantation du pont le mieux conservé (UA 03) dans le corps alluvial, son articulation stratigraphique avec la montille sableuse nord et l'unité argileuse centrale.

### **Perspectives de recherches**

L'occupation diachronique du site de « Pont-sur-Seine, Le Gué Dehan, Zone 2 » offre la possibilité d'étudier le développement d'un contexte environnemental et archéologique complexe allant (potentiellement) du début de l'holocène à la période médiévale. En l'état, les principaux thèmes abordés dans le cadre du rapport final d'opération concernent les modalités d'implantation et de conservation des vestiges archéologiques en contexte alluvial, la reconstitution de l'évolution hydro-sédimentaire du site et le phasage géoarchéologique associé.

Concernant les aménagements liés au corps alluvial, une étude comparative des matériaux et des techniques de construction est à faire. Cette étude devra prendre en compte la chronologie des occupations proches. Pour les ouvrages de franchissement, au-delà des études portant elles aussi sur la chronologie, l'articulation des différents ponts entre eux dans le temps, les matériaux et les techniques de construction, une mise en perspective est nécessaire.

L'originalité du terrain et des vestiges associés permet en effet de considérer le(s) site(s) du Gué Dehan sous l'angle de l'exploitation et/ou du franchissement d'un corps alluvial majeur durant La Tène et l'Antiquité. Le positionnement des ponts dans l'axe d'une voie présumée gallo-romaine (Zone 4) est ainsi à prendre en compte. Elle pose la question de la persistance des axes de communication entre La Tène moyenne et l'Antiquité. Plus globalement, elle interpelle sur la place du secteur du Gué Dehan comme point de franchissement privilégié de la Seine sur un intervalle chronologique relativement long.